Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20261012-lmc1552870-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026

Publication électronique le : 3 novembre 2026

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 12 OCTOBRE 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Brigitte PASSEBOSC

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Laurent DUPORGE, M. Olivier BARBARIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Frédéric MELCHIOR.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Jean-Marc TELLIER.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE, UTILITÉ DE SERVICE ET PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT.

(N°2026-424)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et, notamment, ses articles L.2124-32, R.2124-64 et R.2124-78 ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique et, notamment, ses articles L.721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'Education et, notamment, ses articles R.216-4 et suivants ;
Vu l'Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;
Vu la délibération n°8 du Conseil Général en date du 19/09/2011 « Gestion des logements de fonction - Titres d'occupation des personnels logés par nécessité absolue de service » ;
Vu la délibération n°5 du Conseil Général en date du 29/06/2009 « Gestion de logements de fonction dans les EPLE » ;
Vu la délibération n°2017-288 de la Commission Permanente en date du 10/07/2017 « Modification du Règlement départemental relatif à l'attribution des logements de fonction des EPLE » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 3ème commission « Education, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 29/09/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'approuver, pour les 8 collèges, Liberté d'ANNEZIN, Pierre Mendès France d'ARQUES, Léonard de Vinci de CARVIN, Claude Debussy de COURRIERES, Lucien Vadez de CALAIS, Bras d'Or d'ECUIRES, Jean Moulin de LE PORTEL et Jacques Prévert d'HEUCHIN les 14 concessions de logement par nécessité absolue de service et utilité de service, figurant au tableau joint en annexe 1, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'approuver, pour les 9 collèges, Adam de la Halle d'ACHICOURT, Jean Moulin de BARLIN, Pierre Daunou de BOULOGNE-SUR-MER, Jacques Brel de FRUGES, Jean de Saint-Aubert de LIBERCOURT, Jean Rostand de SAINS-EN-GOHELLE, Louis Blériot de SANGATTE, Léon Blum de WINGLES et René Cassin de WIZERNES, les 11 concessions de logement en forme de convention d'occupation précaire, figurant au tableau joint en annexe 2, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

….....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 12 octobre 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES EPLE

PAR NAS ET US

TERRITOIRE	E.P.C.I.	CANTON	COMMUNE	COLLEGE	ADRESSE	VILLE	PRINCIPAL	NATURE DE LA CONCESSION	NOM	PROFESSION	TYPE LOGT	SURFACE	Dépen-dances	Redevance mensuelle	Consistance (Appt - Maison)	AVIS C.A.	Nouveau, Modification, Renouvellement, Régularisation	DATE DE LA CONCESSION	Propositions des Services
ARTOIS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Béthune	**ANNEZIN**	**Liberté**	21 C Impasse des Sablières	62232 ANNEZIN	Aïcha MOUSSA	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F4	95,46 m²	Garage	Ø	Maison	10/02/2026	Nouveau	06/02/2026	Favorable
ARTOIS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Béthune	**ANNEZIN**	**Liberté**	21 A Impasse des Sablières	62232 ANNEZIN	Aïcha MOUSSA	NAS 1		Secrétaire Général	F4	95,46 m²	Garage	Ø	Maison	10/02/2026	Nouveau	06/02/2026	Favorable
AUDOMAROIS	CA du Pays de Saint-Omer	Longuenesse	**ARQUES**	**Pierre Mendès France**	3 rue Jules Guesde, 1er étage droite, n°4	62507 ARQUES cedex	Benoît GROUX	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F3	77 m²	Ø	Ø	Appartement	25/09/2025	Modification	01/09/2025	Favorable
AUDOMAROIS	CA du Pays de Saint-Omer	Longuenesse	**ARQUES**	**Pierre Mendès France**	3 rue Jules Guesde, RDC droite, n°2	62507 ARQUES cedex	Benoît GROUX	NAS 1		Secrétaire Général	F3	64 m²	Ø	Ø	Appartement	25/09/2025	Modification	01/09/2025	Favorable
AUDOMAROIS	CA du Pays de Saint-Omer	Longuenesse	**ARQUES**	**Pierre Mendès France**	3 rue Jules Guesde, 1er étage gauche, n°3	62507 ARQUES cedex	Benoît GROUX	NAS 1		Principal-Adjoint	F4	107 m²	Ø	Ø	Appartement	25/09/2025	Modification	01/09/2025	Favorable
LENS-HÉNIN	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	**CARVIN**	**Léonard de Vinci**	411 Contour de Buqueux	62220 CARVIN	Dominique DROCOURT	NAS 2	Olivier KUCZERA	Gardien/ Maintenance	F4	90 m²	Ø	Ø	Maison	01/07/2026	Nouveau	01/05/2026	Favorable
LENS-HÉNIN	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	**COURRIÈRES**	**Claude Debussy**	3 chemin de Douai 3ème étage – Gauche	62710 COURRIÈRES	Jean-Luc BRASSELEUR	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F5	100 m²	Garage	Ø	Appartement	02/12/2025	Modification	01/02/2026	Favorable
LENS-HÉNIN	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	**COURRIÈRES**	**Claude Debussy**	3 chemin de Douai 2ème étage – Gauche	62710 COURRIÈRES	Jean-Luc BRASSELEUR	NAS 1		Secrétaire Général	F4	90 m²	Garage	Ø	Appartement	02/12/2025	Modification	01/02/2026	Favorable
LENS-HÉNIN	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	**COURRIÈRES**	**Claude Debussy**	3 chemin de Douai 3ème étage – Droite	62710 COURRIÈRES	Jean-Luc BRASSELEUR	NAS 1		Principal-Adjoint	F3	65 m²	Garage	Ø	Appartement	02/12/2025	Modification	01/02/2026	Favorable
CALAISIS	CA du Calaisis	Calais 3	**CALAIS**	**Lucien Vadez**	Avenue Toumaniantz BP 639 2ème maison	62228 CALAIS Cedex	Christelle SIUSKO	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F4	90 m²	Ø	Ø	Maison	04/05/2026	Modification	15/06/2026	Favorable
CALAISIS	CA du Calaisis	Calais 3	**CALAIS**	**Lucien Vadez**	Avenue Toumaniantz BP 639 3ème maison	62228 CALAIS Cedex	Christelle SIUSKO	NAS 1		Secrétaire Générale	F4	90 m²	Ø	Ø	Maison	04/05/2026	Modification	15/06/2026	Favorable
MONTREUILLOIS-TERNOIS	CA des Deux Baies en Montreuillois	Berck	**ECUIRES**	**Bras d'Or**	160 rue du bras d'or	62170 ECUIRES	Georges-Eric COISNE	NAS 1	Sébastien DE MEERSCHMAN	Gardien entretien	F2	48 m²	Ø	Ø	Appartement	09/02/2026	Nouveau	01/09/2026	Favorable
BOULONNAIS	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	**LE PORTEL**	**Jean Moulin**	97 Boulevard de la Liberté, RDC, bât Logement	62480 LE PORTEL	Norman MADEJCZYK	Utilité de service	Elisabeth MILLE	ATTEE	F3	55m²	Ø	195,37 €	Appartement	14/10/2025	Renouvellement	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
MONTREUILLOIS-TERNOIS	CC du Ternois	Saint-Pol-sur-Tenoise	**HEUCHIN**	**Jacques Prévert**	Rue d'Allongeville	62134 HEUCHIN	Loïc CATTIAUX	NAS 2	Michael MILLAMON	Gardien entretien	F3	70m²	Ø	Ø	Appartement	16/06/2026	Nouveau	01/07/2026	Favorable

Légende :

NAS 1 Personnels État

NAS 2 Personnels ATTEE

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES EPLE

PAR COP

TERRITOIRE	E.P.C.I.	CANTON	COMMUNE	COLLEGE	ADRESSE	VILLE	PRINCIPAL	NATURE DE LA CONCESSION	NOM	PROFESSION	TYPE LOGT	SURFACE	Dépen-dances	Redevance mensuelle	Consistance (Appt - Pavillon)	AVIS C.A.	Nouveau, Modification, Renouvellement, Régularisation	DATE DE LA CONCESSION	Propositions des Services
Arrageois	CU d'Arras	Arras 3	**ACHICOURT**	**Adam de la Halle**	Rue de Roubaix Apt n°4	62217 ACHICOURT	François ROGER	Convention d'Occupation Précaire	Stéphanie DELISSE	Secrétaire de direction	F3	74 m²	Ø	572,61 €	Appartement	30/06/2026	Nouveau	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Artois	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Noeux-les-Mines	**BARLIN**	**Jean Moulin**	66 rue d'Hersin RDC Droite Logement N° 2	62620 BARLIN	Jean-Luc WOZNIAK	Convention d'Occupation Précaire	Cynthia SAGOT	Directrice de Segpa	F4	100 m²	Ø	561,38 €	Appartement	02/07/2026	Nouveau	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Boulonnais	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	**BOULOGNE-SUR-MER**	**Pierre Daunou**	38 rue Jules Verne 1er étage logement de droite	62200 BOULOGNE-SUR-MER	Samuel RENOUT	Convention d'Occupation Précaire	Lise DERQUENNE	Infirmière	F4	80 m²	Ø	500,00 €	Appartement	02/07/2026	Régularisaion	01/07/2025 au 30/06/2026	Favorable
Boulonnais	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	**BOULOGNE-SUR-MER**	**Pierre Daunou**	38 rue Jules Verne 1er étage logement de droite	62200 BOULOGNE-SUR-MER	Samuel RENOUT	Convention d'Occupation Précaire	Lise DERQUENNE	Infirmière	F4	80 m²	Ø	504,00 €	Appartement	02/07/2026	Renouvellement	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Montreuillois - Ternois	CC du Haut Pays du Montreuillois	Fruges	**FRUGES**	**Jacques Brel**	28 rue de la Gare	62310 FRUGES	Stéphane BIERLA	Convention d'Occupation Précaire	Michael OSMONT	Cuisinier	F4	60 m²	Ø	361,10 €	Maison	29/06/2026	Renouvellement	01/07/2026 au 10/07/2026	Favorable
Lens-Hénin	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	**LIBERCOURT**	**Jean de Saint-Aubert**	30 rue André Pantigny 2ème étage Logement N° 4	62820 LIBERCOURT	Dalila PERRICHOT	Convention d'occupation précarire	Christophe DESTAEBEL	ATTEE - Cuisinier	F3	70,86 m²	Ø	464,20 €	Appartement	30/06/2026	Renouvellement	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Lens-Hénin	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	**LIBERCOURT**	**Jean de Saint-Aubert**	30 rue André Pantigny 2ème étage Logement N° 5	62820 LIBERCOURT	Dalila PERRICHOT	Convention d'occupation précarire	Lindia MORETTI	Assistante d'éducation	F4	81,09 m²	Garage	486,48 €	Appartement	30/06/2025	Renouvellement	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Lens-Liévin	CA de Lens-Hénin	Bully-les-Mines	**SAINS-EN-GOHELLE**	**Jean Rostand**	36 bd de la liberté	62114 SAINS-EN-GOHELLE	François FICHEAU	Convention d'Occupation Précaire	Cédric CUIGNET	Professeur d'EPS	F5	112 m²	garage	629,00 €	Maison	25/06/2026	Renouvellement	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Calaisis	CA du Calaisis	Calais 1	**SANGATTE**	**Louis Blériot**	Rue des Goelands	62231 SANGATTE	Emmanuelle CAUCHET	Convention d'Occupation Précaire	Noémie STAELEN	Conseillère Principale d'Education	F4	100 m²	garage	773,80 €	Maison	02/07/2026	Renouvellement	01/07/2026 au 30/06/2027	Favorable
Lens-Liévin	CA de Lens-Hénin	Wingles	**WINGLES**	**Léon Blum**	Rue Albert Camus Apt n° 4	62410 WINGLES	Philippe PLUMECOCQ	Convention d'Occupation Précaire	Stéphane D'HAEYER	ATTEE	F3	65 m²	Ø	385,95 €	Appartement	02/07/2026	Nouveau	01/09/2026 au 30/06/2027	Favorable
Audomarois	CA du Pays de Saint-Omer	Longuenesse	**WIZERNES**	**René Cassin**	54 rue Edouard Leducq Apt n° 3	62570 WIZERNES	Estelle BRICHET	Convention d'Occupation Précaire	Christine HALTZ	Secrétaire de direction	F3	82 m²	Ø	522,75 €	Appartement	22/06/2026	Nouveau	13/07/2026 au 30/06/2027	Favorable

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Education et des Collèges
Service Administratif et Financier

RAPPORT N°34

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 12 OCTOBRE 2026

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE, UTILITÉ DE SERVICE ET PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT.

Les articles R. 2124-78 du code général de la propriété des personnes publiques et R. 216-4 du code de l'éducation, relatifs aux concessions de logement accordées aux personnels de l'État dans les établissements publics locaux d'enseignement, disposent que la collectivité de rattachement doit délibérer sur les propositions du conseil d'administration transmises par le chef d'établissement.

Les articles L. 2124-32 du code général de la propriété des personnes publiques et L. 721-1 et suivants du code général de la fonction publique fixent le régime relatif aux concessions de logement accordées aux agents territoriaux dans les établissements publics locaux d'enseignement.

Pour répondre aux besoins résultant de la nécessité absolue de service ou de la convention par occupation précaire, le Président du Conseil départemental autorise, par arrêté, les concessions de logement s'inscrivant dans ce cadre, préalablement validées par la Commission Permanente, et signe les titres d'occupation inhérents.

Les chefs d'établissements de huit collèges m'ont transmis les propositions de leur conseil d'administration respectif, reprises dans le tableau ci-annexé, relatives aux logements vacants, en vue de l'attribution par nécessité absolue de service et par utilité de service.

Les chefs d'établissements de neuf collèges m'ont transmis les propositions de leur conseil d'administration respectif, reprises dans le tableau ci-annexé, relatives aux logements vacants, en vue de l'attribution par convention d'occupation précaire.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'approuver, pour les collèges, les concessions de logement, figurant aux tableaux joints, selon les modalités reprises au présent rapport.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 29/09/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY